

PRÉSIDENCE

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DES ICPE

Baie de la Moselle  
6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :  
20 34 00

Télécopie :  
20 30 06

Courriel :  
[denv.contact@province-sud.nc](mailto:denv.contact@province-sud.nc)

N° 3893/DENV/SICIED

*Le Président*

à

Nouméa, le 16 AOUT 2016

Monsieur le Colonel  
Commandant la gendarmerie de la Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna  
16 rue Frédéric Surleau  
BP R3  
98851 Nouméa cedex

Monsieur le Colonel,

J'ai le plaisir de vous informer qu'une suite favorable a été réservée à votre demande.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous notifier l'arrêté n° 2166-2016/ARR/DENV en date du 12 AOUT 2016 autorisant le commandement de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna à exploiter un ouvrage de traitement des eaux usées domestiques et assimilées de la caserne Bailly, sis lots 91 PIE, 97 PIE et 108 PIE, Normandie, commune de Nouméa.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Colonel, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement

Jean-Marie LAFOND



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

*6 route des artifices  
BP LI  
98849 Nouméa Cedex  
Tél : 20 34 37 – Fax : 20 30 06*

-----  
*(3893)*

*Bureau des Installations Classées pour la Protection  
de l'Environnement*

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

(à retourner dûment complété à la direction nommée ci-dessus)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

en qualité de : \_\_\_\_\_

Accuse réception de l'arrêté n° 2166-2016/ARR/DENV, daté du **12 AOUT 2016**, autorisant le commandement de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna à exploiter un ouvrage de traitement des eaux usées domestiques et assimilées de la caserne Bailly, sis lots 91 PIE, 97 PIE et 108 PIE, Normandie, commune de Nouméa.

Je déclare être informé(e) de la faculté de saisir le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de ce jour pour former un recours contre cette décision.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature